



Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'administration du 24 janvier 2014

Ouverture de séance à 20h30

PRESENTS

Laurent RACHET	Président
Martine PLEUT	Secrétaire
Albert CELSAN	Vice-Président
Jean-Marc SIOMSI	
Jean-Luc VELATI	Responsable Bateaux
Marie LEDUGNE	
Philippe SAHM	Trésorier adjoint

EXCUSES

Emmanuelle ROLLAND	
Gilles ALMASIO	Responsable Matériel
Céline VARON	Secrétaire adjointe
Frédéric ROUSSEAU	Président adjoint
Marie-Noëlle RENARD	Trésorière

REDACTION

Martine PLEUT, Secrétaire du CPALB.

VALIDATION

Présenté pour validation au Président Laurent RACHET le 26 janvier 2014

ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation du CR Réunion du 29 novembre 2013*
2. *Information du Président*
3. *Technique (JM SIOMSI)*
4. *Bilan Plongée An Neuf*
5. *Bateaux*
6. *Sortie Mer (M LEDUGNE)*
7. *TIV Service O² et Nettoyage des locaux le 01/02*
8. *Questions diverses*

1. Approbation de CR du CA du 29 novembre 2013

Lecture est faite du procès-verbal de la réunion précédente et les membres présents l'approuvent.

2. Diverses informations apportées par le Président

- Le club compte 95 adhérents à ce jour / 98 adhérents à la même date en 2013.
- Les dates du Trimix organisé par le CODEP ont changé : ce sera le samedi matin 05 juillet et le dimanche matin 28 septembre.
- Comme annoncé, un groupe de travail a été créé pour simplifier la station de gonflage ainsi que le gonflage Nitrox et éventuellement préparer le gonflage Trimix pour l'avenir : la réflexion suit son cours. Un budget sera envisagé pour chaque piste, des hypothèses et un chiffrage seront proposés au CA qui donnera son avis au moment voulu.
- Pour ce qui concerne les travaux du local matériel, la commune d'Aix les bains prépare les devis et assure qu'elle fait son possible pour accélérer leur mise en route.
- CNDS (subventions Jeunesse et Sport) : une journée d'information aura lieu le 4 février de 18h30 à 20h00.
- Le club a reçu la subvention de la commune d'Aix les bains : celle-ci s'élève à 1330 €.
- Bruno LE VAVASSEUR a obtenu son diplôme d'état de plongée subaquatique DEJEPS. Félicitations !
- L'AG de RABA aura lieu le samedi 08 mars, celle du CODEP le vendredi 07 février.
- Le CA remercie Pierre Filhol et Bruno Le Vavasseur d'avoir pris provisoirement le relais de Georges Cougourdan au pied levé pour l'approvisionnement en essence. Philippe Sahn se propose pour assurer définitivement l'approvisionnement avec le renfort de Pierre Filhol pour la période d'été.

3. Technique

- Les formations N2 (2 inscrits / resp : H ROCHAT) et N3 (5 inscrits / resp : JP HAAS) sont en cours. Les cours théoriques N2 ont débuté le 21 janvier et ceux du N3 commenceront le 05 février.
- Il y aura un stage initial initiateur organisé par le CODEP les 06 et 07 décembre 2014. Les personnes intéressées doivent prendre contact avec Laurent Rachet ou Jean-Marc Siomsi.
- La Commission Technique Départementale recherche des encadrants (au moins 2 si possible, même RIFA et N4) pour les formations N4 départemental. Gilles ALMASIO aussi aurait besoin de volontaires pour son entraînement nage et technique dans le lac.

4. Bilan Plongée de l'An Neuf

- 33 plongeurs, dont 17 plongeurs déguisés, ont participé à cette manifestation. En tout 6 clubs étaient représentés. Le CPALB était au rendez-vous avec 9 plongeurs dont 3 déguisés. Il y a eu de belles photos dans le journal.

5. Bateaux

- Le club a décidé de vendre la Calas avec un moteur ainsi que le 2ème moteur tout seul. Les montants de la vente seront décidés à la prochaine réunion de CA.

6. Sortie mer

- Elle aura lieu du 13 au 15 juin à ST Raphaël (5 plongées) avec [le Club Sous l'eau](#). L'hébergement se fera au *Lion de Mer* près du club. Les sites sont bien protégés et accessibles à tous niveaux. Le séjour reviendra au total à 291 € par personne hors encadrement (blocs comptés dans le prix). Il sera possible de plonger au Nitrox. Le nombre de plongeurs est limité à 30. Une fiche d'inscription sera envoyée à tous les adhérents début février.

7. TIV service O² et nettoyage des locaux du 01/02/2014

- Le TIV Service O² aura lieu le 1er février, uniquement le matin. Ce sera aussi l'occasion de procéder au nettoyage du club la journée. Les bonnes volontés seront les bienvenues. Le club sera donc fermé à la plongée.

8. Questions diverses

- Une soirée fondue est organisée au club le samedi 22 février à l'initiative de Bruno DARCEL, 5 € d'acompte sont demandés à l'inscription La somme est à remettre à Marie-Noëlle RENART, Martine PLEUT ou Philippe SAHM ou bien à déposer dans la boîte secrétariat. Date limite d'inscription : 20 février.
- Le CODEP organise une journée de découverte de la plongée souterraine le samedi 29 mars 2014 à Bourg St Andéol. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Manuel Roure au 06 14 55 15 40 ou manuel.roure@wanadoo.fr

Situation des comptes :

- Livret A: 20 406,52 €
- Compte courant: 8 352 ,32 €
- Livret A Ass: 106,96 €

Clôture de séance à 22h25

La prochaine réunion aura lieu au club le 21 février 2014